

République du Sénégal



MINISTERE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

MISE EN ŒUVRE DU DSRP

REVUE ANNUELLE CONJOINTE 2009

Projet de Termes de Référence

des groupes de travail par axe stratégique

1. Contexte

Le gouvernement du Sénégal met en œuvre, depuis 2003, son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) réactualisé en 2006 pour couvrir la période 2006-2010 (DSRP2). Ce nouveau document, cadre de référence en matière de politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (SCR) conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, est évalué sur la base de revues tenues annuellement par rapport à la mise en œuvre de l'année précédente.

En 2008, le Sénégal a tenu sa première revue annuelle conjointe de mise en œuvre du DSRP couvrant l'année 2007. Cette revue s'est déroulée de manière participative avec la mise en place des groupes de travail autour des quatre axes stratégiques du DSRP-II à savoir : (i) la création de richesses, (ii) l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, (iii) la protection sociale et prévention et gestion des risques et catastrophes et (iv) la gouvernance et développement décentralisé et participatif.

Pour la revue de 2009, une note circulaire du Premier Ministre en date duavait été adressé aux différents sectoriels pour les instruire à tenir des revues ou réunions sectorielles en vue de préparer une contribution sur l'analyse de l'évolution du secteur sur la base des indicateurs, des contraintes et sur des perspectives ou recommandations.

Une feuille de route a été élaborée et validée pour la mise en œuvre du processus. Pour ce qui est des groupes de travail, le même dispositif a été reconduit. Ils seront guidés par les résultats, les principales recommandations et les leçons tirées du processus de la revue de 2008.

Sous ce rapport, la revue de 2009 sera marquée par une analyse sectorielle poussée et beaucoup plus orientée vers l'évolution des indicateurs. Le processus au niveau des groupes devra permettre de mettre en cohérence les différentes analyses sectorielles consignées dans un rapport produit par des consultants.

2. Objectifs

2.1 Objectif Général :

Il est visé à travers l'organisation des groupes de travail par axe, l'instauration d'une dynamique participative de revue de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. le groupe devra valider le rapport élaboré sur l'axe concerné et devant alimenter le rapport annuel qui rend compte des progrès réalisés et des mesures correctives à apporter au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre du DSRP 2

2.2 Objectifs spécifiques:

Le groupe devra spécifiquement :

- Examiner les résultats de chaque secteur analysés dans le rapport sur la base des indicateurs dominants et de la matrice des mesures ;
- Analyser le niveau de mobilisation et d'exécution des ressources ;
- Analyser les contraintes identifiées,
- Formuler des recommandations pour chaque secteur

3. Fonctionnement des groupes de travail

Les groupes de travail sont structurés autour d'un bureau composé d'un président et d'un vice-président. Chaque groupe sera appuyé par des rapporteurs choisis au sein du MEF (CSPLP et Direction de la planification). L'animation et le fonctionnement du groupe reposent sur le bureau qui doit veiller à la tenue régulière des réunions et ateliers, à l'exécution des tâches attendues du groupe, aux échanges et partage d'informations au sein du groupe et entre les groupes et à la participation effective de tous les membres.

Le bureau assure aussi la coordination entre le groupe et la Cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté (CSPLP/MEF) qui anime et coordonne l'ensemble du processus.

Les groupes s'appuieront sur les sous groupes-sectoriels, qui sont des cadres de concertation multi acteurs, dont le mandat est de faire le bilan de la mise en œuvre de la politique sectorielle et donner des informations sur l'évolution des indicateurs.

4. Méthodologie de suivi

La méthodologie adoptée est basée sur la préparation et la production d'un rapport élaboré par la CSPLP avec l'appui de consultants, qui sera examiné et validé par le groupe.

Par ailleurs, des réunions périodiques des groupes de travail permettront d'échanger sur le rapport et de le compléter en conséquence.

5. Résultats attendus pour la revue 2009

Les résultats attendus du groupe pour la revue 2009 sont les suivants :

- la validation du rapport du groupe à finaliser au plus tard le 31 mars 2008 ;
- la validation du rapport provisoire;
- la formulation de recommandations à partager lors de la Journée de revue